ANX265 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte : les négociations du pharaon, les compromis proposés et le refus d’une délivrance partielle

Pendant les dix plaies d’Égypte, le pharaon ne se contente pas de refuser la libération des Israélites. À plusieurs reprises, il propose des compromis à…

LECTURE
25 min

RÉFÉRENCES
26

LIVRES CITÉS
4

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

En quelques mots 2
1. L’ordre initial : « Laisse aller mon peuple » 3
2. Le premier refus du pharaon 3
3. Pourquoi Moïse demande-t-il trois jours de marche ? 3
4. Première concession : sacrifier en Égypte 4
5. Pourquoi Moïse refuse-t-il de sacrifier en Égypte ? 4
6. Deuxième concession : partir sans trop s’éloigner 4
7. Le pharaon reconnaît sa faute après la grêle 5
8. Les serviteurs du pharaon commencent à protester 5
9. Troisième concession : seuls les hommes pourront partir 5
10. Pourquoi les familles doivent-elles partir ensemble ? 6
11. Quatrième concession : partir sans les troupeaux 6
12. « Il ne restera pas un sabot » 6
13. La rupture des négociations 7
14. La dixième plaie met fin aux négociations 7
15. Tableau des quatre compromis du pharaon 7
16. Les compromis révèlent-ils une véritable repentance ? 8
17. Le pouvoir politique et la liberté de servir Dieu 8
18. La délivrance d’Israël et le salut en Jésus-Christ 8
Le saviez-vous ? 9
19. Pourquoi Moïse refuse-t-il une délivrance partielle ? 9
À retenir 9
Conclusion 10
Lexique 11

En quelques mots

Pendant les dix plaies d’Égypte, le pharaon ne se contente pas de refuser la libération des Israélites. À plusieurs reprises, il propose des compromis à Moïse.

Il accepte progressivement certaines concessions : laisser les Israélites offrir des sacrifices en Égypte, partir sans trop s’éloigner, autoriser seulement les hommes à quitter le pays ou permettre le départ des familles tout en conservant leurs troupeaux.

Mais Moïse refuse ces propositions, car elles ne correspondent pas à la volonté de Dieu.

Le récit montre ainsi que la délivrance d’Israël ne pouvait pas dépendre des conditions imposées par le

pharaon.

1. L’ordre initial : « Laisse aller mon peuple »

Lorsque Moïse et Aaron se présentent devant le pharaon, ils lui transmettent un ordre précis :

« Laisse aller mon peuple, pour qu’il célèbre au désert une fête en mon honneur » (Exode 5.1).

Cette demande ne vient pas d’une initiative personnelle de Moïse.

Elle repose sur la volonté de Dieu, qui a décidé de délivrer Israël de l’esclavage.

Le pharaon doit donc reconnaître une autorité supérieure à la sienne.

Mais il refuse immédiatement.

2. Le premier refus du pharaon

Le pharaon répond :

« Qui est l’Éternel, pour que j’obéisse à sa voix, en laissant aller Israël ? » (Exode 5.2).

Il affirme ne pas connaître l’Éternel et refuse de libérer les Israélites.

Il aggrave même leurs conditions de travail en exigeant qu’ils fabriquent des briques sans recevoir la paille nécessaire (Exode 5.6-18).

Cette réaction révèle son intention de maintenir Israël sous son autorité.

La confrontation commence donc par un refus absolu.

3. Pourquoi Moïse demande-t-il trois jours de marche ?

Moïse demande au pharaon de permettre aux Israélites de marcher trois jours dans le désert pour offrir des sacrifices à Dieu (Exode 5.3).

Cette demande réapparaît dans le récit.

Elle concerne le déplacement nécessaire pour célébrer le culte demandé par l’Éternel.

Cependant, elle ne doit pas être isolée du projet plus vaste de Dieu.

Dès Exode 3.8, Dieu annonce qu’il fera sortir les Israélites d’Égypte pour les conduire vers un pays où coulent le lait et le miel.

La délivrance prévue ne se limite donc pas à une absence temporaire de quelques jours.

4. Première concession : sacrifier en Égypte

Après la quatrième plaie, celle des mouches, le pharaon propose un premier compromis.

Il accepte que les Israélites offrent des sacrifices à leur Dieu, mais leur demande de rester en Égypte (Exode 8.25).

Cette proposition semble reconnaître une partie de leur demande religieuse.

Cependant, elle ne leur accorde pas la liberté de quitter le pays.

Le pharaon cherche ainsi à conserver son autorité sur le peuple.

Moïse refuse cette proposition.

5. Pourquoi Moïse refuse-t-il de sacrifier en Égypte ?

Moïse explique que les sacrifices des Israélites risqueraient de provoquer l’hostilité des Égyptiens (Exode 8.26).

Il insiste donc sur la nécessité de se rendre dans le désert, conformément à l’ordre reçu de Dieu.

La question ne concerne pas seulement le lieu du sacrifice.

Elle concerne également le droit d’Israël d’obéir à l’Éternel sans rester soumis aux restrictions imposées par le pharaon.

Le culte demandé par Dieu ne peut pas être remplacé par une solution décidée unilatéralement par le souverain égyptien.

6. Deuxième concession : partir sans trop s’éloigner

Le pharaon propose ensuite une nouvelle solution.

Il accepte que les Israélites se rendent dans le désert pour offrir leurs sacrifices, mais leur demande de ne pas aller trop loin (Exode 8.28).

Cette concession paraît plus importante que la précédente.

Pourtant, le souverain cherche encore à contrôler les conditions du départ.

Moïse accepte de prier pour que les mouches disparaissent.

Mais il avertit le pharaon de ne pas tromper une nouvelle fois le peuple en refusant de le laisser partir (

Verset(s) introuvable(s) : 29
).
Après la disparition des mouches, le pharaon endurcit de nouveau son cœur (

Verset(s) introuvable(s) : 32
).
La promesse n’est donc pas respectée.

7. Le pharaon reconnaît sa faute après la grêle

La septième plaie provoque une violente tempête de grêle.

Le pharaon fait appeler Moïse et Aaron.

Il reconnaît alors avoir péché et déclare que l’Éternel est juste (Exode 9.27).

Il promet également de laisser partir les Israélites.

Mais lorsque la grêle cesse, il revient sur sa décision (Exode 9.34-35).

Cette réaction montre qu’une reconnaissance momentanée de culpabilité ne constitue pas nécessairement une véritable repentance.

Le pharaon souhaite surtout obtenir la fin du jugement.

8. Les serviteurs du pharaon commencent à protester

Avant la huitième plaie, celle des sauterelles, les serviteurs du pharaon lui adressent un avertissement.

Ils lui demandent combien de temps Moïse constituera encore un danger pour l’Égypte.

Ils constatent que le pays est déjà gravement touché et encouragent le souverain à laisser partir les Israélites (Exode 10.7).

Cette intervention est importante.

Elle montre que certains responsables égyptiens comprennent la gravité de la situation.

Cependant, le pharaon continue à chercher une solution qui lui permettrait de conserver une partie de son pouvoir sur Israël.

9. Troisième concession : seuls les hommes pourront partir

Le pharaon demande à Moïse qui doit partir.

Moïse répond que les jeunes et les vieillards, les fils et les filles, ainsi que les troupeaux, doivent accompagner le peuple (Exode 10.9).

Le souverain refuse.

Il propose de laisser partir uniquement les hommes (Exode 10.11).

Cette concession aurait laissé en Égypte les femmes, les enfants et les troupeaux.

Elle aurait donc maintenu une dépendance importante envers le pharaon.

Moïse refuse cette limitation.

La délivrance demandée par Dieu concerne l’ensemble du peuple.

10. Pourquoi les familles doivent-elles partir ensemble ?

La demande de Moïse inclut toutes les générations.

Les enfants ne sont pas exclus de la célébration destinée à l’Éternel.

Cette participation familiale correspond à l’importance que la Bible accorde à la transmission de la foi.

Exode 10.2 annonce que les événements devront être racontés aux enfants et aux petits-enfants.

Plus tard, la célébration de la Pâque devra également être expliquée aux nouvelles générations (Exode 12.26-27).

Le départ des familles manifeste donc le caractère collectif de la délivrance.

Dieu ne libère pas seulement une partie de la population israélite.

11. Quatrième concession : partir sans les troupeaux

Après la neuvième plaie, celle des ténèbres, le pharaon propose un nouveau compromis.

Il accepte cette fois que les Israélites partent avec leurs enfants.

Cependant, il exige que les troupeaux restent en Égypte (Exode 10.24).

Cette proposition représente une concession supplémentaire.

Mais elle demeure insuffisante.

Les animaux font partie des biens du peuple et sont également nécessaires aux sacrifices.

Moïse refuse donc de les abandonner.

12. « Il ne restera pas un sabot »

Moïse répond au pharaon que les troupeaux doivent accompagner les Israélites.

Il déclare :

« Il ne restera pas un sabot » (Exode 10.26).

Cette expression souligne le caractère complet du départ.

Moïse explique que les Israélites ne savent pas encore exactement quels animaux ils devront offrir à Dieu avant d’être arrivés au lieu indiqué.

Il est donc nécessaire que tous les troupeaux puissent partir.

La délivrance ne doit laisser au pharaon aucun moyen de retenir une partie du peuple ou de ses biens.

13. La rupture des négociations

Après le refus de Moïse, le pharaon se met en colère.

Il lui ordonne de ne plus se présenter devant lui et le menace de mort s’il revoit son visage (Exode 10.28).

Moïse répond qu’il ne reverra plus son visage dans ces conditions (Exode 10.29).

La confrontation atteint alors une étape décisive.

Les compromis successifs ont échoué.

Le pharaon n’a toujours pas accepté la libération complète demandée par Dieu.

La dixième plaie est désormais imminente.

14. La dixième plaie met fin aux négociations

La dixième plaie frappe les premiers-nés égyptiens pendant la nuit pascale (Exode 12.29-30).

Le pharaon fait alors appeler Moïse et Aaron.

Il leur ordonne de quitter l’Égypte avec les Israélites, leurs enfants et leurs troupeaux (Exode 12.31-32).

Cette fois, il ne cherche plus à limiter le départ.

Il demande même à Moïse et Aaron de le bénir.

Le souverain qui avait refusé de reconnaître l’autorité de l’Éternel se trouve contraint d’accepter le départ du peuple.

15. Tableau des quatre compromis du pharaon

COMPROMIS PROPOSÉ	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	RÉPONSE DE MOÏSE
Offrir les sacrifices en Égypte	Exode 8.25	Refus : le culte doit être célébré conformément à l’ordre divin
Partir dans le désert sans trop s’éloigner	Exode 8.28	Le départ ne peut dépendre des restrictions du pharaon
Laisser partir uniquement les hommes	Exode 10.8-11	Refus : les familles doivent partir ensemble
Laisser partir les familles, mais garder les troupeaux	Exode 10.24-26	Refus : aucun troupeau ne doit rester

Ces quatre propositions montrent une évolution progressive.

Le pharaon abandonne certaines exigences, mais cherche toujours à conserver un moyen de contrôler Israël.

16. Les compromis révèlent-ils une véritable repentance ?

À plusieurs reprises, le pharaon reconnaît la gravité des plaies.

Il demande à Moïse de prier pour lui.

Il promet de laisser partir les Israélites.

Il reconnaît même son péché après la grêle.

Cependant, il revient régulièrement sur ses engagements.

Le récit distingue ainsi les paroles prononcées sous la pression d’une catastrophe et une transformation durable de la volonté.

La repentance ne se limite pas à reconnaître momentanément une faute.

Elle implique également un changement réel de conduite.

Les réactions du pharaon montrent qu’il cherche surtout à échapper aux conséquences des jugements sans renoncer entièrement à son autorité sur Israël.

17. Le pouvoir politique et la liberté de servir Dieu

La confrontation entre Moïse et le pharaon soulève également la question des limites du pouvoir politique.

Le souverain égyptien considère les Israélites comme une population soumise à son autorité.

Il estime pouvoir décider de leurs déplacements, de leurs familles et de leurs biens.

Mais Dieu réclame la liberté de son peuple afin qu’il puisse le servir.

Le récit affirme donc que l’autorité humaine ne peut se placer au-dessus de la volonté divine.

Cette question réapparaît dans le Nouveau Testament lorsque les apôtres déclarent qu’il faut obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes (Actes des apôtres 5.29).

Les situations historiques sont différentes, mais le principe de la priorité de l’obéissance à Dieu demeure.

18. La délivrance d’Israël et le salut en Jésus-Christ

La sortie d’Égypte constitue une délivrance historique.

Les Israélites quittent un pays où ils étaient soumis à l’esclavage.

Le Nouveau Testament présente Jésus-Christ comme celui qui apporte une délivrance d’une portée plus vaste.

Jean 8.34-36 associe le péché à une forme d’esclavage et présente le Fils comme celui qui rend véritablement libre.

Romains 6.17-18 évoque également la libération de l’esclavage du péché.

Ces passages permettent d’établir une correspondance entre l’Exode et la rédemption accomplie par Jésus-Christ.

Cependant, il ne faut pas confondre les deux événements.

La sortie d’Égypte concerne d’abord la libération historique d’Israël.

La rédemption en Jésus-Christ concerne la délivrance du péché et la réconciliation avec Dieu.

Le saviez-vous ?

Le pharaon ne propose pas une seule concession, mais quatre compromis successifs.

Chaque proposition semble accorder davantage de liberté aux Israélites.

Pourtant, chacune comporte une restriction importante.

Ce détail montre que le souverain ne renonce pas immédiatement à son pouvoir.

Il tente progressivement de conserver une partie de son autorité tout en obtenant la disparition des plaies.

19. Pourquoi Moïse refuse-t-il une délivrance partielle ?

Moïse ne cherche pas à obtenir le meilleur compromis politique possible.

Il doit accomplir la mission confiée par Dieu.

Les propositions du pharaon ne répondent pas pleinement à cette mission.

Elles maintiennent les Israélites dans une situation de dépendance.

Le départ doit donc concerner les familles et les troupeaux, sans que le pharaon puisse imposer ses propres conditions.

Cette fidélité de Moïse à la parole divine constitue un thème essentiel du récit.

À retenir

- Dieu ordonne au pharaon de laisser partir Israël.
- Le pharaon commence par refuser totalement cette demande.
- Il propose ensuite quatre compromis successifs.
- Il souhaite d’abord que les sacrifices soient offerts en Égypte.
- Il accepte ensuite un départ limité, puis celui des hommes seulement.
- Il finit par autoriser les familles à partir, mais veut conserver les troupeaux.
- Moïse refuse toute restriction contraire à la mission reçue de Dieu.
- Les promesses du pharaon ne correspondent pas à une repentance durable.
- La dixième plaie conduit finalement à la libération complète du peuple.
- La sortie d’Égypte annonce, par correspondance, la délivrance spirituelle accomplie par Jésus-Christ.

Pour approfondir les quatre compromis du pharaon, les négociations avec Moïse, la signification de l’expression « Il ne restera pas un sabot », la question de la repentance et les correspondances avec la rédemption en Jésus-Christ, consulter l’annexe 14 de la version académique : « Les dix plaies d’Égypte : les négociations du pharaon, les compromis proposés et le refus d’une délivrance partielle ».

Conclusion

Les négociations entre Moïse et le pharaon occupent une place importante dans le récit des dix plaies d’Égypte.

Elles montrent que le souverain ne passe pas immédiatement du refus absolu à l’acceptation complète.

Il propose plusieurs compromis destinés à limiter la liberté des Israélites.

Moïse refuse ces restrictions parce qu’elles ne correspondent pas à l’ordre reçu de Dieu.

La dixième plaie met finalement fin aux négociations.

Le pharaon ordonne le départ du peuple avec ses familles et ses troupeaux.

La délivrance d’Israël apparaît ainsi comme l’accomplissement de la volonté divine, et non comme le résultat d’un compromis politique.

LEXIQUE

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX264 - Les dix plaies d’Égypte : la connaissance de l’Éternel, la révélation de son nom et la manifestation de sa gloire parmi les nations https://schilo.org/anx264-les-dix-plaies-degypte-la-connaissance-de-leternel-la-revelation-de-son-nom-et-la-manifestation-de-sa-gloire-parmi-les-nations/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX266 - Les dix plaies d’Égypte : le temps des jugements, les avertissements et la progression vers la délivrance https://schilo.org/anx266-les-dix-plaies-degypte-le-temps-des-jugements-les-avertissements-et-la-progression-vers-la-delivrance/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx265-les-dix-plaies-degypte-les-negociations-du-pharaon-les-compromis-proposes-et-le-refus-dune-delivrance-partielle/, exportée le 19/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.